

15 mars 2022

Communiqué de presse

Université de Strasbourg



Institut

d'études judiciaires | IEJ

Université de Strasbourg



Faculté de droit

de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

# Conférence – discussion

## Guerre en Ukraine : que peuvent les institutions internationales ?



**La Faculté de droit et l'Institut d'études judiciaires de l'Université de Strasbourg organisent le lundi 21 mars 2022 de 12h à 13h une conférence-discussion ouverte au public intitulée « Guerre en Ukraine : que peuvent les institutions internationales ? ».**

Dès les premières heures du conflit entre l'Ukraine et la Russie, de nombreuses institutions internationales, et notamment européennes, ont exprimé indignation et condamnation. Des sanctions ont été évoquées, d'autres mises en œuvre. Il n'en demeure pas moins que les attaques et l'invasion se poursuivent. En tout état de cause, les protagonistes sont parfois mal identifiés ou vus de manière indifférenciée : OTAN, ONU, Union européenne, Conseil de l'Europe, etc.

L'Institut d'études judiciaires de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg souhaite offrir un éclairage, juridique relatif à la situation. L'enjeu de la conférence-discussion sera d'identifier les différents acteurs internationaux évoluant autour de cette guerre ainsi que d'appréhender de manière exacte leurs compétences. Partant, ce seront leurs pouvoirs et marges de manœuvre qui pourront être mieux analysés. Plus largement, il s'agira d'interroger leurs possibilités concrètes d'intervention.

## En présence de :

**Madame Florence Benoit-Rohmer**, professeur émérite à l'Université de Strasbourg, professeur au Collège d'Europe (Bruges) et présidente honoraire de l'Université Robert Schuman (Strasbourg).

**Maître Manuela Brillat**, docteur en droit, avocate au barreau de Strasbourg

## Informations pratiques

Lundi 21 mars 2022.

De 12 à 13h.

Lieu : Amphithéâtre Eisenmann, Faculté de droit – 1, pl. d'Athènes – rez-de-chaussée

Manifestation ouverte au public.

Gratuit.

Contacts presse

### **Nicolas Kilgus**

Professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Strasbourg, vice-doyen en charge des relations publiques et de l'insertion professionnelle et directeur adjoint de l'Institut d'études judiciaires

[kilgus@unistra.fr](mailto:kilgus@unistra.fr)

### **Université de Strasbourg**

Alexandre Tatay – Attaché de presse

+33.6 80 52 01 82 / [tatay@unistra.fr](mailto:tatay@unistra.fr)

[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)